

Que dois-je faire en cas de coupure de courant ?

- Éteignez manuellement les appareils suivants: plaques de cuisson, fer à repasser, chauffage électriques, perceuse, scie, aspirateur, etc. Attention: s'ils ne sont pas débranchés ou éteints, ces appareils se remettent en marche dès que le courant est rétabli, ce qui peut s'avérer dangereux!
- Vérifiez si votre voisin est lui aussi touché par la coupure de courant. Si la panne électrique concerne plusieurs habitations, contactez le service des dérangements de BKW au 0844 121 175
- Si vos voisins ont du courant:
 1. Contrôlez vos fusibles et vos disjoncteurs,
 2. Contactez votre gérance ou votre installateur-électricien.
- Informez les personnes âgées et les enfants de la panne de courant.
- N'ouvrez pas votre réfrigérateur ni votre congélateur afin d'éviter toute perte de froid.
- En cas de pannes de plus de 12 heures jetez les aliments à risque de votre réfrigérateur et congélateur.
- Lorsque le courant est rétabli, assurez-vous qu'aucun appareil n'est susceptible d'entraîner des dommages (plaques de cuisson).